#### SOLIVAISSELLE TABLETS

Révision:

15/12/2022

Version 4



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE Règlement REACH (CE) n°1907/2006 - n°2020/878

## RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SOLIVAISSELLE TABLETS

Code du produit : \$470381

Code UFI: CPR0-30A8-2001-RV0W

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage Général : Pastille lave-vaisselle machine

Usage: Professionnel

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

Adresse: Immeuble Smart Parc / BAT Est - 11 Avenue Dubonnet - 92400 Courbevoie

Téléphone: 01 46 67 58 50

Adresse mail: consommateurs@boltonsolitaire.fr

Site internet: www.solipro.fr

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Société/Organisme: INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net

#### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 (Met. Corr.1, H290)

Corrosion cutanée, Catégorie 1 (Skin corr. 1, H314)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (Eye Dam. 1, H318)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (STOT SE 3, H335)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 4 (Aquatic Chronic 1, H413)

## 2.2. Eléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15)

## Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

## Pictogrammes de danger :



## Mention d'avertissement :

**DANGER** 

## Identificateur du produit :

METASILICATE DE DISODIUM

SILICIC ACID, SODIUM SALT

TROCLOSENE SODIQUE, DIHYDRATE

## **Etiquetage additionnel:**

EUH 031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. **Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :** 

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S. Révision:

#### **SOLIVAISSELLE TABLETS**

Version 4 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des

yeux / du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever P305+P351+P338

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P501 Eliminer le contenu et son récipient dans un centre de déchet adapté.

#### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de "Substances extrêmement préoccupantes" (SVHC)>=0,1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH: https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006

## **RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

#### 3.1. Substances

#### 3.2. Mélanges

## **Composition:**

Identification	(CE) 1272/2008	Note (vle/cmr)	%
CAS: 6834-92-0	Skin corr. 1B, H314		
CE: 229-912-9	STOT SE 3, H335		50 - 100
INDEX: 014-010-00-8	Met. Corr. 1, H290		50 - 100
REACH: 01-2119449811-37			
METASILICATE DE DISODIUM			
CAS: 497-19-8	Eye irrit. 2, H319		
CE: 207-838-8			2,5 - 10
INDEX: 011-005-00-2			2,3 - 10
REACH: 01-2119485498-19			
CARBONATE DE SODIUM			
CAS: 1344-09-8	Skin Irrit. 2, H315		
CE: 215-687-4	Eye Dam. 1, H318		1 - 2,5
REACH: 01-2119448725-31	STOT SE 3, H335		
SODIUM SILICATE			
CAS: 51580-86-0	Expl. 1.2, H202		
CE: 220-767-7	Eye irrit. 2, H319		1 - 2,5
	STOT SE 3, H335 (SCL C ≥ 10%)		1 - 2,3
REACH: 01-2119489371-33	Aquatic Chronic 1, H410 M=1		
	EUH031 (C≥ 10%)		
TROCLOSENE SODIQUE, DIHYDRATE			
CAS: Polymer1	Acute tox. 4, H302		
REACH: 02-2119552554-37	Eye irrit. 2, H319		1 - 2,5
ALCOXYLAT D'ALCOOL GRAS,	Aquatic Chronic 3, H412		1 - 2,3
POLYMÈRE			

15/12/2022

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

#### SOLIVAISSELLE TABLETS

Révision:

15/12/2022

Version 4

## (Texte complet des phrase H: voir la section 16)

## Informations sur les composants :

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail

[2] Substance CMR

## **RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### - En cas d'inhalation:

Faire respirer de l'air frais et garder au chaud et au repos.

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

## - En cas de contact avec les yeux:

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes et en maintenant les paupières écartées.

Quelque soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

#### - En cas de contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés.

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Rincer abondemment.

En cas de rougeur, consulter un médecin.

#### - En cas d'ingestion :

Ne rien faire, absorber par la bouche.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

## 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

## **RUBRIQUE 5: MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Produit non étiqueté inflammable.

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- poudres
- dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inapropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits en décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former:

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

## 5.3. Conseils aux pompiers

Combinaison complète de protection.

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

#### SOLIVAISSELLE TABLETS

Révision:

15/12/2022

Version 4

## **RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

#### Pour les non-secouristes :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

#### Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelles appropriés (se référer à la rubrique 8).

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre,

vermiculite, terre de diatomée dans les fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empécher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de souillure du sol, et après récupération du produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et non combustible, laver à grande eau la surface qui a été souillée.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 7 - Manipulation et stockage.

Voir la rubrique 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Voir la rubrique 13 - Considérations relatives à l'élimination.

#### **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant utilisation.

Bien refermer le bouchon après utilisation.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le mélange est manipulé de façon constante.

## Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

#### Equipements et procédure recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les règlementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du mélange avec les yeux.

#### Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.

#### Stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

## **Emballage**

Toujours conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver le flacon en position verticale.

Produit destiné aux professionnels.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit destiné aux professionnels.

Se référer à la rubrique 1 pour l'indication du produit.

## **RUBRIQUE 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

#### SOLIVAISSELLE TABLETS

Révision:

15/12/2022

Version 4

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeur limite d'exposition professionnelle :

- France (INRS - ED984 - oct 2016)

Le produit ne contient pas de substances avec des limites d'exposition.

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

Pas de donnée

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Mesure de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

#### Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Types de gants conseillés :

- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR)

#### **Protection du corps**

MESURES D'HYGIENE:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

## **Protection respiratoire**

Non concerné dans les conditions normales d'utilisation.

#### **RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Informations générales

Etat physique : Solide
Couleur : blanc
Odeur : Légère

## Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point de fusion/point de congélation : Pas de donnée Point d'ébullition ou point initial d'ébullitior Pas de donnée Inflammabilité : Pas de donnée Limites inférieure et supérieure d'explosion Pas de donnée Point d'éclair : Pas de donnée Température d'auto-inflammation : Pas de donnée Température de décomposition : Pas de donnée

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

Révision : 15/12/2022

Version 4

#### **SOLIVAISSELLE TABLETS**

pH: 12 (à 1% de dilution)
Viscosité cinématique: Pas de donnée
Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeu Pas de donnée
Pression de vapeur: Pas de donnée
Densité et/ou densité relative: Pas de donnée
Densité de vapeur relative: Pas de donnée
Caractéristiques des particules: Pas de donnée

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

#### **RUBRIQUE 10: STABILITE ET REACTIVITE**

#### 10.1. Réactivité

Le mélange est stable sous des conditions normales de manipulation et stockage.

Pas de réaction dangereuse si les indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions normales de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore).

#### 10.4. Conditions à éviter

Eviter:

- la chaleur
- l'humidité
- la formation de poussières

#### 10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Réagit avec acides, métaux.

## 10.6. Produit de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

## **RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### 11.1.1. Substances

## METASILICATE DE DISODIUM (CAS: 6834-92-0)

Par voie orale : DL50 = 1152 mg/kg

Espèce: rat

Par voie cutanée : DL50 = > 5000 mg/kg

Espèce: lapin

Par voie respitatoire: cL50 = > 50 mg/l

Espèce: Rat (4h)

TROCLOSENE SODIQUE, DIHYDRATE (CAS: 51580-86-0)

Par voie orale: DL50 = 625 mg/kg

Espèce: rat

## 11.1.2 Mélange

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.(H314)

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

#### SOLIVAISSELLE TABLETS

#### Version 4

15/12/2022

Révision:

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Provoque de graves lésions des yeux.(H318)

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur le cellule germinales :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour la reproduction :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

Peut irriter les voies respiratoires.(H335)

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible

#### 11.2.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

#### **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Ne pas rejeter le produit dans les égouts ni dans les cours d'eau.

## 12.1. Toxicité

Le mélange est classé dangereux pour l'environnement selon les règles de calcul du règlement CLP 1272/2008.

## 12.1.1. Substances

## METASILICATE DE DISODIUM (CAS: 6834-92-0)

- Toxicité pour les poissons :

Espèce: Brachydanio rerio

CL50= 210 mg/l Durée d'exposition: 96h

- Toxicité pour les crustacés :

Espèce: daphnies CL50= 1700 mg/l Durée d'exposition: 48h

- Toxicité pour les algues :

CL50= 207 mg/l Durée d'exposition: 72h

## 12.1.2. Mélanges

Le mélange est classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 4 (Aquatic Chronic 1, H413)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la règlementation (CE) n°648/2004 relative aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur sont fournies à leur demande ou à la demande du producteur de détergents.

## 12.2.1. Substances

ALCOXYLAT D'ALCOOL GRAS, POLYMÈRE (CAS: Polymer1)

Biodégradation : Rapidement dégradable

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

#### **SOLIVAISSELLE TABLETS**

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible

#### **RUBRIQUE 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

#### Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risques pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

#### Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

Pas d'information.

## **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2019 - IMDG 2016 - OACI/IATA 2017).

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3262

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN3262=solide inorganique corrosif, basique, n.s.a.

(metasilicate de disodium, silicic acid, sodium salt)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ջ

## 14.4. Groupe d'emballage

Ш

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## ADR/RID:

Code	Etiquette	QL	Dispos.	EQ	Cat.	Tunnel
C6	8	5 kg	274	E1	3	E

## IMDG:

<u> </u>			
QL	FS	Dispos.	EQ
5 kg	F-A S-B	223 274	E1

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non concerné

15/12/2022

Version 4

Révision:

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

SOLIVAISSELLE TABLETS

Version 4

15/12/2022

Révision:

## **RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### - Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les règlementations suivantes ont été prises en compte :

- > - /--> desperient de la compresentation de la compresentation

Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations
 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible

- Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible

#### - Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Moins de 5% : agents de surface non ioniques.

Moins de 5% : agents de blanchiment chlorés

30% et plus : phosphates

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique est réalisée pour les substances concernées. Les données sont indiquées dans les différentes rubriques concernées de la fiche de données de sécurité du produit.

#### **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et règlementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. La classification du présent mélange a été obtenu par calcul conformément au règlement (CE) 1272/2008 et ses adaptations.

## Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3

H202	Explosif; danger sérieux de projection.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>⊔</b> //10	Très tavique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets péfactes à les

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Abréviations:

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

ADR: Accord européen relatif au transport internationnal de marchandises Dangereuses par la Route

IMDG: International Maritime Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
OACI: Organisation de l'Aviation Civile International

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique

Solipro - Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.S.

SOLIVAISSELLE TABLETS Version 4

Révision:

15/12/2022

STP: usine de traitement des eaux usées
TMP: tableau des maladies professionnelles
vPvB: Très persistante et très bioaccumulable
SVHC: Substance of Very High Concern
OMI: Organisation Maritime Internationale
SCL: Limite de Concentration Spécifique

Modification par rapport à la précédent version: Actualisation selon le règlement (CE) N°2020/878